

BOURSE D'EXCELLENCE URBAINE 2021

Deux (2) bourses de 3 000 \$ - Programmes de maîtrise avec mémoire

Deux (2) bourses de 1 500 \$ - Programmes de maîtrise avec travail dirigé (TD) ou projet de fin d'étude (PFE) (6 crédits et plus)

*La bourse d'excellence urbaine de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge vise à promouvoir l'**innovation et les nouvelles approches en aménagement** en soulignant la compétence d'une étudiante ou d'un étudiant d'un programme aux études supérieures de la Faculté de l'aménagement.*

Critères d'admissibilité

- Être inscrit à temps plein dans un programme de maîtrise de la Faculté de l'aménagement ;
- Pour les étudiants dans des programmes avec mémoire : avoir complété l'équivalent de deux (2) trimestres à temps plein ; pour les étudiants en TD ou PFE : débiter le travail en 2021 ;
- Prévoir un dépôt (TD / PFE ou mémoire) en 2021 (confirmé dans la lettre d'appui du directeur de recherche) ;
- Justifier la pertinence de la recherche / du projet / de l'étude dans la programmation de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge ;
- Cumuler une moyenne académique d'au moins 3,4/4,3.

Critères d'attribution

- Qualité du projet (présentation, justification scientifique ou sociale ou professionnelle, méthode ou démarche, échéancier, résultats attendus) (25%) ;
- Pertinence du projet dans la programmation de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge (25%) – selon les trois axes de recherche (voir <http://observatoire-ivanhoe-cambridge.umontreal.ca/index.php/fr/observatoire/recherche>) ;
- Caractère innovant et original du projet pour l'aménagement (questionnement nouveau, utilisation originale des méthodes, mobilisation d'outils innovants, autres) (20%) ;
- Qualité du dossier académique (30%).



Dossier de candidature

- Curriculum vitae ;
- Relevés des notes des 1er et 2e cycles ;
- Lettre de motivation (maximum 500 mots) ;
- Présentation du projet (mémoire ou TD / PFE) (maximum 300 mots) ;
- Deux (2) lettres d'appui d'enseignants (professeur, chargé de cours, chargé de formation pratique), dont l'une du directeur encadrant.

Comité d'attribution

La sélection des récipiendaires s'effectuera par un comité d'attribution :

- Doyen ou son représentant ;
- Vice-doyen à la recherche et aux partenariats ou son représentant ;
- Directeur de l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.

Modalités d'attribution

- Le récipiendaire s'engagera à présenter ses travaux dans un colloque organisé par l'Observatoire Ivanhoé Cambridge.
- La bourse sera versée en 2 paiements (60% au prochain trimestre, 40% au dépôt du mémoire ou du travail dirigé).